

**ANNEE 2021**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 31 AOUT 2021**

*Délibération n°*

**2021069**

Date de convocation : 27/08/2021

Date d'affichage : 02/09/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	20
Pouvoirs	:	2
Nombre de votants	:	22

Vote : 22  
Pour : 22  
Abstention : 0  
Contre : 0

**Adopté à l'Unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt et un, le 31 août à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, située à la Maison pour Tous, Place de l'Eglise (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le vendredi 27 août 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

*Présents* : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Philippe BIGOTEAU, Mikel AMILIBIA.

*Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECARTE, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Céline FAYS, Guénaël LE CAM, Sylvie ITHOURRIA, Nathalie HARAN, Bénédicte LARCEBEAU.*

*Absents excusés* : Mmes Marie ROSPIDE (pouvoir à Mme Valérie RECARTE), Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Laure TREMOUILLE.

*Secrétaire de séance* : Mme Sylvie ITHOURRIA.

**OJ n°2 : Demande de subvention à la Communauté  
d'Agglomération Pays Basque dans le cadre de  
l'appel à projets alimentation durable**

*Rapporteur* : Madame Emmanuelle DALLET – Maire adjoint

Dans le cadre de sa compétence facultative : « Promotion et soutien d'une alimentation saine et durable pour tous » la Communauté d'Agglomération du Pays Basque s'est donnée comme ambition de soutenir et d'accompagner les communes dans leurs projets de restauration collective afin d'atteindre les objectifs de la loi EGALIM, notamment pour :

- Abandonner le plastique dans tous les services de restauration collective y compris pour les contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou encore de service ;
- Mettre en œuvre une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pour ce faire, la C.A.P.B a lancé un appel à projets ouvert aux communes jusqu'au 10 septembre 2021. Mme la première adjointe propose aux membres du conseil municipal de répondre à cet appel à projets et de solliciter une demande de subvention d'un montant de 2 167€, permettant de faciliter l'acquisition

d'une table de tri à installer au sein des locaux du restaurant scolaire de Bassussarry et d'autres équipements de cuisine.

**Le Conseil municipal,**

**APRES** avoir entendu les explications de Mme DALLET Maire Adjoint,

**APRES** en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à répondre à l'appel à projets alimentation durable pour une demande de subvention d'un montant de **2 167€**.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir cette demande de subvention.

Fait à Bassussarry, le 31 août 2021.

Le Maire,

**Michel LAHORGUE**

